



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2017

Agence Française pour le Développement
et la Promotion de l'Agriculture Biologique



ÉDITORIAL

L'agriculture biologique apparaît plus que jamais comme un secteur d'avenir, prête à relever de nouveaux défis. Tous les signaux sont au vert : les professionnels sont en ordre de marche et les chiffres de la consommation n'ont jamais été aussi bons. On dénombre 36 664 producteurs en agriculture biologique en France en 2017 et 73% des Français déclarent consommer un produit bio au moins une fois par mois¹.

L'Agence Bio a tenu au Salon International de l'Agriculture, Porte de Versailles à Paris, **un stand** très largement ouvert à la participation de tous ses partenaires. De nombreuses animations ont été proposées quotidiennement : démonstrations de cuisine bio, participation d'élèves de l'Ecole de Paris des Métiers de la Table, rencontres avec des professionnels, quizz filières, animations pour les enfants ou encore parcours bio qui ont permis au public de rechercher les différents acteurs bio présents au Salon.

Acteurs engagés du secteur de l'agro-alimentaire, les acteurs de l'agriculture biologique ont également participé activement aux Etats Généraux de l'Alimentation. Les différents ateliers ont mis en évidence l'exemplarité des filières bio en matière de contractualisation pluriannuelle et de relocalisation dans les territoires. Ils ont également mis en évidence le fait que l'agriculture biologique répond aux attentes des consommateurs en quête de produits de qualité respectueux de l'environnement.

L'essor et le dynamisme de l'agriculture biologique s'amplifient en 2017. On compte 53 940 exploitations agricoles et entreprises engagées dans la bio au 31 décembre 2017, soit une augmentation de 14,5% par rapport à 2016. Les surfaces cultivées selon le mode biologique sont estimées à 1,77 millions d'hectares en 2017 (+ 15% en un an) avec près de 520 000 hectares en conversion. Ainsi, 6,5 % de la surface agricole utile des exploitations est cultivée selon le mode de production biologique.

Ces excellents chiffres sont portés par une consommation des produits biologiques qui ne cesse de se renforcer. En effet, **en 2017, le marché des produits alimentaires biologiques dépasse 8 milliards d'euros**, en incluant la restauration hors domicile, soit une augmentation de +16,6% par rapport à 2016. Le secteur bio demeure le facteur de croissance majeur du secteur alimentaire.

85% de nos concitoyens estiment important de développer l'agriculture biologique, d'abord parce qu'elle contribue à préserver l'environnement (91%), et qu'elle est meilleure pour la santé (89%), ensuite parce que les produits qui en sont issus sont plus naturels, sans produits chimiques de synthèse (88%) ; et que leurs qualités nutritionnelles sont mieux préservées (81%) ; enfin parce que la bio est source d'emploi (75%). Le meilleur goût de ses produits est un autre point fort du bio (73%)².

La Bio a donc le vent en poupe ! Lors de la clôture des Etats Généraux de l'Alimentation, le Premier Ministre a d'ailleurs annoncé un prochain **programme en faveur du développement de l'agriculture**

¹ Baromètre Agence Bio/CSA 2018

² Baromètre Agence Bio/CSA 2018

biologique, fixant un objectif de 15% de surface agricole utile en 2022. Il a également confirmé l'engagement de 50% de produits « bio, locaux ou écologiques » en restauration collective.

Conjointement avec l'Etat, les Régions, les Agences de l'eau, les acteurs de la Bio souhaitent co-construire un programme ambitieux qui reposera, d'une part, sur une volonté commune d'assurer un développement équilibré des filières bio françaises dans les territoires ; d'autre part, sur l'objectif de satisfaire la demande croissante de nos concitoyens pour des produits bio français.

Ce plan à cinq ans permettra :

- de maintenir et développer des outils pour financer le changement des pratiques agricoles et les services environnementaux ;
- d'atteindre au moins 20% de produits issus de l'agriculture biologique dans la restauration collective et les cantines scolaires ;
- de développer les projets de filières dans les territoires, d'une part, par le doublement du fonds Avenir Bio, et d'autre part, en orientant les outils de financement privés vers l'agriculture biologique française pour la structuration de ses filières.

Un véritable défi que l'Agence Bio est aujourd'hui plus que jamais prête à relever avec l'ensemble de ses partenaires !

Gérard Michaut, Président de l'Agence Bio
Florent Guhl, Directeur de l'Agence Bio

SOMMAIRE

PRESENTATION DE L'AGENCE BIO	6
UNE EQUIPE DYNAMIQUE AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT DE LA BIO	7
LES MOYENS FINANCIERS ET LE BUDGET 2017	8
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE BIO.....	9
LE PÔLE OBSERVATOIRE	10
Un observatoire pour connaître et anticiper	10
Un fonctionnement en commissions pour coordonner et favoriser les synergies	11
Un observatoire pour veiller sur les effets environnementaux, territoriaux, sociaux de l'agriculture biologique	13
LE PÔLE STRUCTURATION DES FILIÈRES BIOLOGIQUES « AVENIR BIO »	15
Lancement de deux appels à projet en 2017	15
Evolution de la procédure de sélection des projets avenir Bio	17
Essor du club des financeurs en 2017	17
Organisation de forums de structuration des filières	19
Visites de sites en lien avec les programmes d'action en cours	20
LE PÔLE COMMUNICATION	22
Actions de communication sur l'Agriculture Biologique et ses produits	22
Organisation ou participation à des évènements fédérateurs	23
Des relations presse tout au long de l'année	25
Une campagne média et digitale puissante	26
Actions d'information et de sensibilisation.....	27
Autres actions de communication	28

PRÉSENTATION DE L'AGENCE BIO

L'Agence Bio est un Groupement d'Intérêt Public (GIP) créé en 2001 dont la vocation est de rassembler l'ensemble des partenaires, publics et professionnels, en vue de contribuer au développement de l'agriculture biologique. Les missions de l'Agence Bio pour 2017, sont inscrites dans le Contrat d'Objectifs et de Performances défini pour la période 2014-2017 et s'intègrent dans le cadre plus général du programme « Ambition Bio 2017 ».

Les missions de l'Agence Bio s'articulent autour de 3 axes très interdépendants dont les productions s'alimentent mutuellement au service de la filière :

-  Promotion et communication de l'agriculture biologique et de ses produits : avec des actions tournées vers le grand public, mais aussi vers les décideurs publics, les professionnels de l'amont et de l'aval, l'Agence Bio diffuse de l'information afin d'améliorer le niveau de connaissance des consommateurs et de tous les acteurs de la filière.
-  Structuration de filières : chargée de la gestion du Fonds Avenir Bio, doté de 4 M€, l'Agence Bio contribue à lever les verrous techniques, en cofinçant des investissements structurants. L'Agence Bio anime également un club des financeurs, des forums nationaux et en Régions pour structurer les relations entre partenaires autour des porteurs de projet.
-  Observatoire : l'Agence Bio collecte et analyse des données sur les opérateurs, les surfaces, les cheptels, et les activités de transformation. L'Agence Bio réalise des études sur le marché et la consommation des produits issus de l'agriculture biologique, les attentes des consommateurs et la restauration hors domicile.

L'Agence Bio est également chargée, par le ministère de l'agriculture et de l'alimentation, de la gestion de l'ensemble du dispositif de notification en agriculture biologique. Cette mission vient alimenter la base de données de l'Agence Bio au service de l'ensemble des opérateurs.

UNE ÉQUIPE DYNAMIQUE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DE LA BIO



De gauche à droite,

En haut :

Florent Guhl ; Sophie Bossy ; Eva Lacarce ; Françoise Dommanget ; Anne Basset ; Nathalie Le Goupil ; Marc Arnaud

En bas :

Dorian Fléchet ; Katia Renaudin ; Séverine Vaslet ; Nathalie Rison ; Nour Altamimi ; Cecile Bel ; Florence Méa ; Stéphanie Lopes

L'année 2017 a été l'objet d'une modification d'organisation dans le management de l'Agence Bio, à l'occasion du départ à la retraite de Michel Lorenzo qui était en poste à l'Agence depuis juillet 2002, un poste de directrice adjointe a été créé et Florence Mea nous a rejoint depuis le 1^{er} février 2017.

Anne Basset a été recrutée au 1^{er} janvier sur le poste de Chargée de mission Environnement et Territoires.

Laetitia Leray a quitté l'Agence Bio au mois de mars et a été remplacée par Marc Arnaud le 1^{er} juin 2017.

Pour nous joindre,

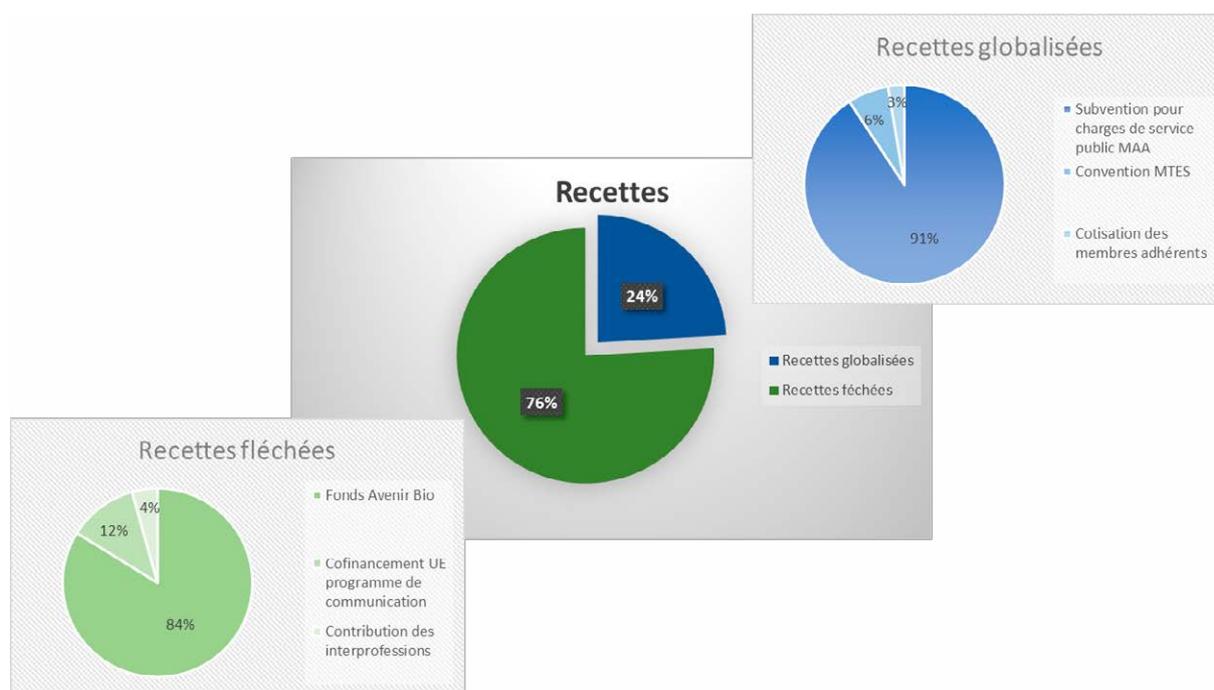
observatoire@agencebio.org

avenirbio@agencebio.org

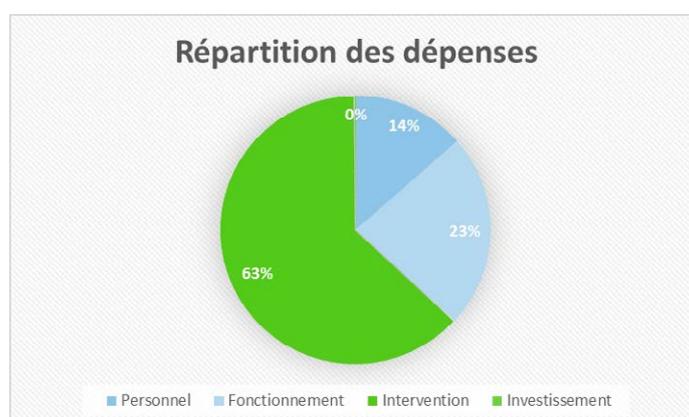
communication@agencebio.org

LES MOYENS FINANCIERS ET LE BUDGET 2017

Avec un montant total de recettes de 6 282 501 €, dont 4 M€ de recettes fléchées vers les dépenses d'intervention (Fonds Avenir Bio), le programme de communication cofinancé par l'Union Européenne et les contributions des interprofessions, l'Agence Bio affiche une politique de plateforme de travail au service des acteurs de l'agriculture biologique et de ses produits.



Avec un montant total de dépenses pour l'année 2017 qui s'élève à 7 546 832€, l'Agence Bio montre la volonté de solder les dossiers anciens subventionnés par le Fonds Avenir Bio et d'améliorer la programmation pluriannuelle de ces dossiers.



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE BIO

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA)

Valérie PIEPRZOWNIK (*titulaire*)

Florence AILLERY (*titulaire*)

Jean-Baptiste FAURE (*suppléant*)

Ministère de la Transition écologique et Solidaire (MTES)

Julien FOSSE (*titulaire*)

Cécile FEVRE (*suppléante*)

APCA

Etienne GANGNERON (*titulaire et vice-président du CA de l'Agence Bio*)

François TOULIS (*titulaire*) Président de la Chambre d'agriculture d'Ariège

Bernard ARTIGUE (*suppléant*)

Président de la Chambre d'agriculture de Gironde

Alain BACCINO (*suppléant et président de la chambre d'agriculture du Var*)

FNAB

François THIERY (*titulaire et vice-président du CA de l'Agence Bio*)

Stéphanie PAGEOT (*titulaire*)

Dominique MARION (*suppléant*)

Raoul LETURCQ (*suppléant*)

SYNABIO

Didier PERREOL (*titulaire et Vice-président du CA de l'Agence Bio*)

Dominique GALLIPI (*titulaire*)

Jean VERDIER (*suppléant*)

Jean-Marc LEVEQUE (*suppléant*)

COOP de France

Gérard MICHAUT (*titulaire et Président du CA de l'Agence Bio*)

Pierre-Luc PAVAGEAU (*titulaire*)

Pascal GURY (*suppléant*)

Suppléant(e) de P-L Pavageau en attente de nomination par Coop de France

CONTROLE GENERAL ECONOMIQUE ET FINANCIER

Elisabeth MAILLOT-BOUVIER, Contrôleure générale

COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT

Karine SERREC

DIRECTEUR DE L'AGENCE BIO : Florent GUHL

DIRECTRICE ADJOINTE DE L'AGENCE BIO : Florence MEA

AGENT COMPTABLE : Sophie COURTIN

OBSERVATOIRE NATIONAL DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Les principaux faits marquants de l'année 2017 :

- **Une contribution à l'élaboration des plans de filières biologiques** au service des interprofessions et de l'ensemble des acteurs concernés. Remise directement au Ministre de l'Agriculture dans le cadre des états généraux de l'alimentation.
- **Un élargissement de l'observatoire de la RHD** avec un focus sur la restauration commerciale.
- **La création d'un forum consommateurs** visant à déterminer les arguments communicationnels les plus porteurs pour la filière. Ses conclusions permettront d'approfondir les réflexions et travaux de la commission Communication de l'Agence Bio en 2018.
- **4 nouveaux observatoires régionaux ouvrent la marche** : les régions Nouvelle-Aquitaine, Auvergne-Rhône-Alpes, Occitanie, Corse ont signé en 2017 la convention constitutive d'un observatoire régional multi-partenarial.
- Lancement du chantier de construction du nouveau **Système d'Information** de l'agriculture biologique et de ses produits

UN OBSERVATOIRE POUR CONNAITRE ET ANTICIPER

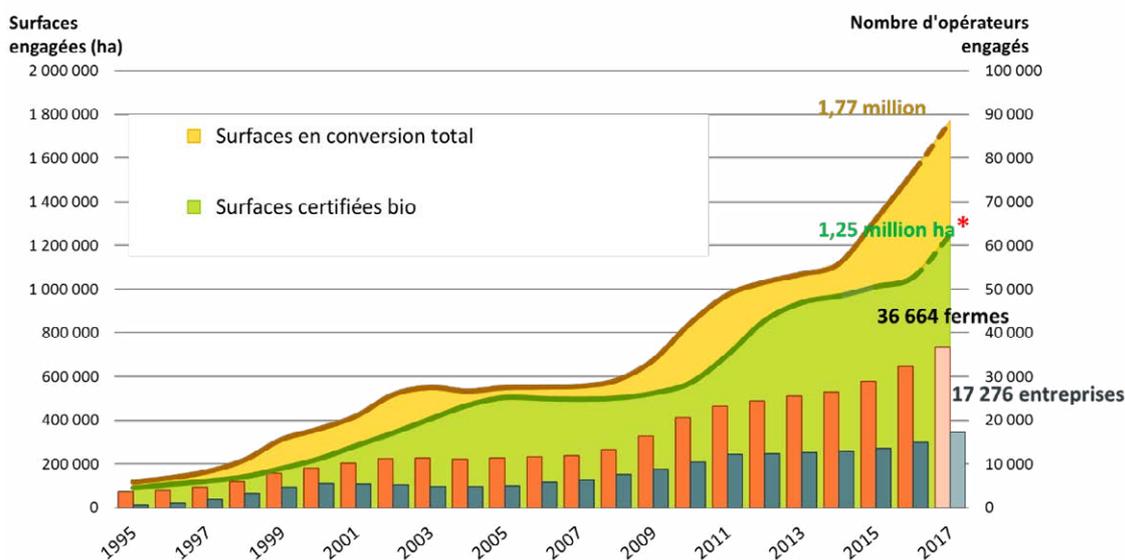
L'Observatoire National de l'Agriculture Biologique a pour but d'**apporter aux acteurs du secteur une vision objective et précise des filières bio et de leur développement en France**, de les situer dans leur contexte économique et réglementaire aussi bien au niveau national qu'international. Outil essentiel pour la structuration des filières et la mise en place d'actions de communication, il permet également de contribuer à l'élaboration et à l'évaluation des politiques publiques.

Nous avons construit une palette d'outils pour obtenir les informations les plus fiables et exhaustives possibles sur les filières et connaître l'évolution du secteur :

- suivi des **opérateurs engagés et des productions certifiées** par les organismes certificateurs (depuis 2001),
- suivi des **notifications** des opérateurs engagés (depuis 2003),
- réalisation annuelle d'un **baromètre de perception et de consommation** des produits biologiques (depuis 2003),
- **évaluation annuelle du marché de la consommation alimentaire bio** (depuis 2006) avec en parallèle le suivi trimestriel de la consommation en GMS par le panel de détaillants d'IRI,
- réalisation annuelle d'un **baromètre de l'introduction des produits biologiques en restauration collective** (depuis 2009),
- **études et évaluation ciblées de filière ou de circuits de distribution**,
- **suivi conjoncturel** notamment via le rassemblement des informations du secteur dans la note de conjoncture trimestrielle de l'Agence Bio,
- **suivi de la Bio à l'international** (observatoire international de l'Agence Bio)

Les principales sources d'informations chiffrées complémentaires sont Agreste, du Service de la Statistique et de Prospective du MAA, FranceAgriMer, les commissions bio des interprofessions INTERBEV, INTERFEL, CNIPT, Intercéréales, Terres-Univia et CNIEL, les informations du SYNALAF.

Une veille internationale est organisée à partir d'échanges réguliers avec les organismes en charge du suivi du développement de l'agriculture biologique des pays de la zone UE et hors UE.



Extrait du dossier de la conférence de presse du 22 février 2018

Evolution des opérateurs et des surfaces certifiées bio de 1995 à 2018

Au sein de ce dispositif, la **gestion des notifications en agriculture biologique** en application de la réglementation européenne en agriculture biologique permet d'atteindre un triple objectif : publier, via l'annuaire proposé par l'Agence Bio (<https://annuaire.agencebio.org>) la **liste officielle des opérateurs en agriculture biologique** permettant d'accéder aux **certificats** qui leur sont associés, complétée le cas échéant par des **informations utiles aux professionnels et aux consommateurs** (domaines d'activité, productions, services et activités annexes) et obtenir des **données statistiques**.

UN FONCTIONNEMENT EN COMMISSIONS POUR COORDONNER ET FAVORISER LES SYNERGIES

Un **atelier d'intelligence collective**, ou « BARCAMP » s'est tenu en décembre 2017 et a réuni plus de 70 personnes – tous partenaires de l'Agence Bio et acteurs du développement de l'agriculture biologique en France. L'ensemble des besoins ont été abordés en termes de gestion et d'échange de données liée à l'agriculture biologique, ses produits ou ses acteurs. Trois axes de développement sont apparus comme prioritaires :

- la gestion des parcelles engagées en bio et leur géolocalisation,
- l'enrichissement de l'annuaire professionnel (pour mieux identifier ses clients /fournisseurs) et grand public,
- la nécessaire interopérabilité du système avec ceux des partenaires (API et Web services) et la caractérisation des données (Méta données).

La Commission Filières et Marchés et ses groupes de travail thématiques

Ses objectifs sont de travailler collectivement à améliorer l'adéquation offre-demande et de convenir des actions à mener tout au long de la filière³. Elle accompagne aussi les filières lors d'évolutions réglementaires en décrivant leurs implications et favorise l'émergence des positions qui seront ensuite portées par les organisations concernées. **Président** : Pascal Gury, représentant de COOP de France. **Vice-présidente** : Maria Pelletier, représentante du Synabio.

En 2017, cette commission s'est réunie en janvier et en novembre. La première réunion a permis de faire le point sur l'équilibre offre/demande des filières bio et de mettre l'accent sur les **outils de contractualisation** dont disposent les acteurs économiques des filières. La deuxième réunion en novembre s'inscrivait dans le cadre des Etats Généraux de l'Alimentation et de la demande du Président de la République, de bâtir des plans de filière. Cette réunion visait à valider un ensemble de fiches filières coconstruites par l'Agence Bio et ses partenaires, dont les commissions bio des interprofessions. Les fiches définitives ont été soumises début décembre au Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation.

L'observatoire économique des SIQO

Dans le but de renforcer les synergies entre les différentes démarches différenciantes officielles, l'Agence Bio s'est engagée dans l'observatoire des signes officiels de la qualité et de l'origine dont fait partie le label Bio, aux côtés de l'INAO, FranceAgriMer, le Ministère de l'agriculture au travers des directions DGPE et SSP et l'unité de service Observatoire du Développement Rural de l'INRA. Outre la connaissance partagée des actions des parties prenantes, l'observatoire des SIQO est un lieu d'échanges concernant la méthodologie et la situation des marchés. Il s'agit aussi de renforcer les liens entre les établissements publics sous tutelle ministérielle.

Trois groupes de travail : Œufs, Vin et Porc, issus d'un besoin identifié de concertation et de coordination se réunissent à la demande, selon les questions d'actualité.

En 2017, les réunions de la filière **œuf bio** en partenariat avec le SYNALAF⁴ ont permis de faire le point sur le marché des œufs bio de la production à la consommation et de débattre des perspectives de développement. La seconde réunion qui associait la distribution a permis de mettre en exergue l'intérêt d'une structuration aux différents niveaux pour un développement concerté de la filière et le rôle décisif des acteurs de la distribution dans la stratégie adoptée.

Les acteurs de la filière **vin bio** de juillet 2017 ont abordé le risque de changement du seuil réglementaire d'utilisation du cuivre. Les actions de communication Agence Bio sur la viticulture ont été présentées. Un premier échange s'est tenu sur le besoin de formaliser un partenariat de travail entre l'Agence Bio et la filière viti-vinicole bio que ce soit en matière de communication, d'observatoire ou de structuration des filières.

La réunion de la filière **porc bio** s'est tenue en juillet 2017 et rassemblait un ensemble d'acteurs de la filière de l'amont à l'aval (groupements, coopératives, transformateurs et distributeurs). Elle a été l'occasion de faire le point sur le développement de la filière dans un contexte de manque de production et de débattre des défis spécifiques à l'élevage porcin bio. Des besoins sont apparus sur l'identification des freins à l'installation, mais aussi sur la construction de références technico-

³ Etudes, mise en place d'outils, information professionnelle, communication grand public

⁴ Syndicat National des Labels Avicoles de France

économiques pour évaluer les coûts d'investissements à travers des cas types de fermes. Une intervention de l'Agence Bio auprès du Club des financeurs a permis de sensibiliser les financeurs à ces différentes problématiques.

L'Agence Bio anime le **réseau des observatoires régionaux sous convention**. En 2017, suite à la nouvelle organisation des territoires français, et dans une volonté d'ouverture et de partenariat renforcé avec l'échelon régional, l'Agence Bio a accompagné le montage d'observatoires régionaux multi-partenariaux⁵.

Quatre régions ont ouvert la marche en signant une convention constitutive de l'observatoire régional de l'agriculture biologique (ORAB) multi-partenarial : portés par les directions régionales du ministère de l'agriculture, : les régions Nouvelle-Aquitaine, Auvergne-Rhône-Alpes, Occitanie, Corse ont engagé une nouvelle gouvernance dans les missions régionalisées d'observatoire du Bio.



VEILLE SUR LES EFFETS ENVIRONNEMENTAUX, TERRITORIAUX, SOCIAUX DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

La Commission Environnement et Territoires organise les échanges sur les travaux et les sujets liés aux aménités de l'agriculture biologique. Une veille attentive est réalisée et partagée afin de déterminer des diagnostics et le cas échéant d'élaborer un plan d'actions. **Président** : Raoul Leturcq, représentant de la FNAB.

En 2017, le lien a été renforcé avec les associations environnementales conviées à prendre part aux échanges et avec l'Agence française pour la Biodiversité invitée à une présentation.

La présentation du rapport de l'ITAB et de l'INRA « Quantifier et chiffrer économiquement les externalités de l'agriculture biologique » a permis de dégager des pistes de travail pour les mois à venir notamment **d'élargir les travaux de la commission à la thématique de l'alimentation et de la santé**. Dans ce cadre, la commission a reçu Emmanuelle Kesse-Guyot, Directrice de recherche en charge du projet Bionutrinet qui a présenté les travaux qu'elle mène sur la consommation de produits issus de l'agriculture biologique et leur impact nutritionnel, économique, environnemental

⁵ Draaf, associations interprofessionnelles régionales bio, chambres d'agriculture, réseau de la Fédération Nationale d'Agriculture Biologique, Coop de France et autres associations professionnelles.

et toxicologique. Elle est revenue sur les études publiées et les prochains résultats attendus qui seront publiés dans les mois ou années à venir.

L'Agence Bio a également participé à la réunion de présentation de l'avis du Haut Conseil de la Santé Publique sur les recommandations du prochain Programme National Nutrition Santé (PNNS)⁶ qui pour la première fois introduit le mode de production biologique à privilégier sur certaines catégories de produits.

A la suite de ces échanges, il a été décidé de choisir **le thème de l'alimentation et de la santé pour le séminaire international** de mars 2018 afin de faire le point sur les recherches en cours et de dégager des pistes de travail.

Le paiement des services environnementaux dans le cadre de la prochaine PAC (Politique Agricole Commune) a également fait l'objet de discussions au cours de l'année, le rapport de l'ITAB sur les aménités de l'agriculture biologique étant une base de travail importante. La caractérisation de ces services qui est en cours, a également fait l'objet d'un atelier dédié dans le cadre des Etats Généraux de l'Alimentation. Les questions posées sont : comment quantifier ces services, comment contrôler, sur quelle échelle de temps. La prise en compte de ces questions entraîne réellement un changement de repères et de méthode. Ce sera un sujet prioritaire des mois à venir pour la commission Environnement et Territoires qui souhaite apporter une contribution au débat sur la base des démarches exemplaires réalisées dans les territoires par les acteurs de la Bio.

Enfin, l'Agence Bio met en avant les performances environnementales de la Bio et communique largement à partir des résultats de recherche publiés : dossier de communication de l'Agence Bio dédié à l'environnement, de nouvelles FAQ sur la thématique « alimentation bio et santé », posts Facebook sur des thématiques environnementales, eau, biodiversité ou changement climatique en relais des résultats de recherches scientifiques (222 700 followers).

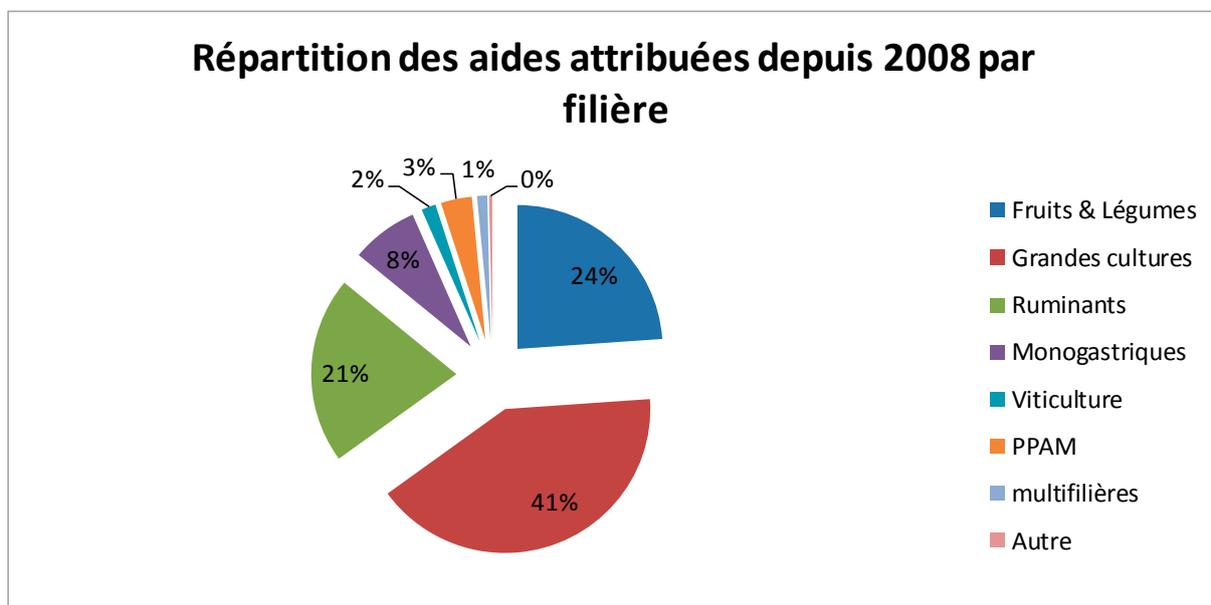


⁶ Avis relatif à la révision des repères alimentaires pour les adultes du futur Programme national nutrition santé 2017-2021 – 16 février 2017

STRUCTURATION DES FILIÈRES BIOLOGIQUES

LE FONDS AVENIR BIO

Créé en 2008, renforcé à partir du 1er janvier 2014, le **Fonds Avenir Bio**, doté de **4 M€ en 2017**, a pour objectif de contribuer à la structuration des filières biologiques. Le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation en a confié la **gestion à l'Agence Bio**. Ce fonds, structurant pour la filière biologique, vise à lever des verrous techniques de développement, en soutenant des **démarches partenariales, cohérentes**, engagées sur **plusieurs années**, entre groupes de producteurs et entreprises de conditionnement, transformation ou distribution afin de **développer et promouvoir des productions biologiques de qualité** et le plus possible de proximité.



Plus d'informations : <http://agencebio.org/presentation-fonds-avenir-bio>

Lancement de deux appels à projet en 2017

Deux nouveaux Appels à Projets (AAP) ont été lancés, l'**AAP15** a été lancé le 21 Février et clôturé le 27 Avril : **18 dossiers** ont été déposés et l'**AAP16** a été lancé le 9 Octobre et clôturé le 20 Novembre : **16 dossiers** ont été déposés, **11** ont été présentés lors du Comité Avenir Bio des 13 et 14 décembre. Au total, **9 nouveaux engagements financiers** ont été formalisés, **2 918 671 € attribués** sur 314 206 100 € éligibles.

Les programmes retenus pour un soutien financier en 2017 sont les suivants :

Trois programmes grandes cultures :

- ✓ **Structuration des filières grandes cultures dans la région Grand Est** : programme porté par la **SICA EST ALI BIO**, coopérative bio, en partenariat avec PROBIOLOR coopérative 100% bio, des coopératives mixtes (CAL, LORCA, GPB), les Moulins des Moines et Moulins de Heucheloup et Biocoop. Il consiste en la création d'un site de collecte et triage de céréales bio, en complément des fermes relais en place, qui permettra d'absorber les conversions dans le Grand Est.
- ✓ **Développement de la filière grande culture pour l'alimentation humaine et animale en Auvergne-Rhône-Alpes** : programme porté par **MOULIN MARION**, en partenariat avec Maisons Cholat et SENFAS. Il s'agit de la création d'un moulin dédié au travail des grains 100% bio et sans gluten pour répondre à l'évolution de la demande consommation et à la problématique de séparation des produits avec et sans gluten (sécurité alimentaire, certification et qualité, etc)
- ✓ **Développement des filières grandes cultures et monogastriques en Nouvelle Aquitaine** : programme porté par **TERRENA POITOU**, coopérative agricole, en partenariat avec Terrena, la SAMAB, les Moulin de Moisdon et Moulin de Faymoreau et la SASU Bodin, un distributeur de volailles. Il consiste en la création d'un silo 100% bio afin d'augmenter la production de céréales/oléagineux et de pouvoir répondre aux besoins d'approvisionnements régionaux en matières premières pour l'alimentation humaine et animale (production d'aliments pour volailles).

Trois programmes fruits et légumes :

- ✓ **Développement de la filière légumes de plein champs en Hauts de France** : programme porté par la coopérative **NORABIO**: Il consiste en l'acquisition d'outils post récolte via la **CUMA Bioterritoires** et à la mise en place d'un service technique à l'adhérent et aux conversions, notamment sur les zones de captage en eau potable.
- ✓ **Développement de la filières légumes de plein champ en région Centre Val de Loire** : programme porté par la **FERME DE LA MOTTE**, en partenariat avec Nous Paysans Bio et Carrefour, il vise la structuration d'une filière française de condiments, pommes de terre, et courges bio.
- ✓ **Développement des productions bio végétales et animales en Guyane** : programme porté par la coopérative **BIO SAVANE**, en partenariat avec la société Yana Wassai, avec en particulier construction d'une filière de fruits de palmiers et autres fruits amazoniens.

Un programme de **développement de la filière viande en Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne Franche-Comté et Grand Est**, porté par ELEVEURS BIO DE BOURGOGNE, coopérative 100% bio de valorisation des filières viande bovin et ovin, en partenariat avec d'autres coopératives (FEDER, GLOBAL, AXEREAL et DIJON CEREALES), l'atelier de découpe SELEVIANDE et la société commerciale nationale UNEBIO. Le programme vise le développement de l'amont de la filière grâce à la contractualisation, la planification et l'accompagnement des conversions, en améliorant le taux de finition des animaux, pour une commercialisation en filière courte/longue.

Bilan des nouvelles phases engagées :

2 programmes ont été soutenus pour la mise en œuvre d'une nouvelle phase. Le montant des **investissements éligibles** s'est élevé à près de **303 486€** et le montant de l'**aide** s'est élevé à **561 329 € (près de 529 875€ pour le matériel et 31 454€ pour l'immatériel)**, soit **16%** de l'enveloppe allouée aux porteurs de projet et à leurs partenaires bénéficiaires dans le cadre de la gestion des crédits alloués aux acteurs économiques dans le cadre de la procédure d'appel à projets.

Evolution de la procédure de sélection des projets avenir Bio

Le **Comité Avenir Bio élargi** du 26 janvier 2017 a **redéfini les priorités du fonds Avenir Bio**. Ont un caractère prioritaire les projets comportant un volet substantiel pour le développement des filières **Grandes cultures biologiques** (y compris les légumes de plein champ) et **Elevages de monogastriques biologiques : porcs et volailles**. Le Comité Administratif, constitué du MAA, du MTES, de la Contrôleur d'Etat et de l'Agence Bio accorde **des points bonus** aux projets :

- impliquant un débouché important en **restauration collective**,
- s'intégrant dans une démarche labellisée **commerce équitable**,
- engagés dans une **démarche de préservation de l'environnement** : transition énergétique, préservation de la biodiversité et des écosystèmes,
- de développement de filières bio dans les **Départements d'Outre-Mer**.

Le rôle des membres du Comité Avenir Bio a été redéfini au sein d'une **charte de confidentialité, mise en application en 2017**. Dans cette charte, il est notamment indiqué que les professionnels n'ont pas de voix délibérative mais consultative.

Au cours de l'année 2017, les programmes en cours de mise en œuvre ont fait l'objet d'une évaluation afin de s'assurer de la conformité des actions réalisées et d'estimer les impacts du programme sur la filière concernée. Les DRAAF et les Conseils Régionaux concernés par les dossiers se sont associés à l'évaluation.

LE CLUB DES FINANCEURS

Le club des financeurs a pour objectif de contribuer au développement de l'agriculture biologique en renforçant les synergies entre acteurs de financement public et privé. Cette dynamique s'inscrit dans le cadre du programme Ambition Bio 2017. Elle vise le développement d'un portage financier approprié aux acteurs de la bio en lien avec tous les acteurs financiers, ainsi qu'à sensibiliser les organismes bancaires aux besoins spécifiques des acteurs de la bio. Il se réunit en plénière à l'Agence Bio une à deux fois par an et les membres du Club des Financeurs participent à nos Forums de structuration des filières, lors desquels ils assurent des entretiens personnalisés avec des porteurs de projet bio. Ces entretiens permettent un premier contact, offrant aux porteurs de projets une opportunité de rencontres des acteurs de financement et d'échanger sur les outils et possibilités de financement.

Créé en 2015, Le Club des Financeurs est aujourd'hui composé des structures partenaires de l'Agence Bio : Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire, FNAB, APCA, Coop de France et Synabio ; des interprofessions : Intercéréales, Onidol, Interfel, Interbev, CNIEL ; de l'ARF ; des Agences de l'Eau ; d'organismes bancaires privés : le Crédit Agricole, le Crédit Mutuel, le CIC, la Banque Populaire, le Crédit Coopératif, la Nef et Triodos ; de plateformes de financement participatif : Miimosa, Kiss Kiss Bank Bank et Blue Bees ; d'autres organismes de financement : BPI France, la SIAGI, la Banque de France.

De nouveaux organismes de financement ont souhaité intégrer le Club des Financeurs, notamment des **fonds d'investissements**. Ces derniers ont pour objectif de participer au changement d'échelle de la bio. Ils interviennent en **haut de bilan des entreprises**, complétant la palette des outils de financement pouvant être mobilisés par les acteurs de la bio. Les structures ont été rencontrées et participeront aux prochains travaux.

L'objectif est d'une part, de donner une idée aux organismes de financement du type de démarche soutenu dans le cadre du fonds de structuration des filières, et d'autre part, **d'examiner d'autres opportunités de financement : orientation du porteur de projet vers un financeur plus adapté ou vers un éventuel cofinanceur**. L'Agence Bio assure ainsi le lien entre les porteurs de projet et les différents organismes de financement, à la demande de ces derniers.

La réunion plénière annuelle s'est tenue le 5 Juillet 2017. Dans l'optique d'initier un **relais en termes de financement des projets de développement des filières bio par les organismes de financements privés** : organismes bancaires, plateformes de financement participatif et autres, une **présentation des dossiers déposés dans le cadre de l'AAP n°15** sous une forme anonymisée a été faite. Enfin, quelques éléments ont été apportés sur le travail de construction des références technico-économiques en bio.

Au cours de cette réunion, la Banque de France a **présenté son nouvel outil** d'analyse et de simulation en ligne « **OPALE** » constitué de deux volets : un volet d'analyse et de diagnostic sur la base des deux derniers bilans comptables du client et un volet de simulation permettant de faire des projections selon différents scénarios

Cet outil n'est en 2017 ouvert qu'aux entreprises dont le **chiffre d'affaires est supérieur à 750 000 €** (seuil de la cotation Banque de France). Il sera prochainement ouvert aux entreprises de plus petite taille.

Le **volet analyse** permet d'évaluer l'entreprise : évolution sur les deux dernières années à partir des deux derniers bilans FIBEN ; analyse des besoins en fonds de roulement, mesure de l'impact de l'effort d'investissement ; équilibre financier, niveau d'endettement ; encours de crédits bancaires et impayés du secteur, répartition des cotations Banque de France.

Le volet **simulation** permet de tester différentes hypothèses de développement : le dirigeant peut faire varier les hypothèses ; **30 champs sont modifiables** relevant de 5 thématiques : gestion, investissement, financement, trésorerie, et financement. Les hypothèses sont projetées sur **un ou deux ans**.

A ce jour, le **seuil des 750 000 € et l'exclusion de certaines formes juridiques** sont très pénalisants **pour le monde agricole**, seules quelques exploitations viti-vinicoles ont ainsi pu utiliser l'outil. Par contre, cet outil permet en plus des comparaisons sectorielles intéressantes, complémentaires aux

analyses **fournies par les centres de gestion**. Les entreprises actives dans les **secteurs négoce de gros industrie, viticole ou encore textile** se sont montrées particulièrement intéressées.

L'outil ne permet pas de prendre en compte les spécificités du bio. Basé sur les codes NAF, le code agriculture mélange l'ensemble des filières. L'outil n'a pas vocation de descendre à un tel niveau de détail. **Il revient au porteur de projet d'exposer les spécificités propres à son secteur**. L'outil permet de lui **redonner la main sur l'approche financière de son entreprise**.

En parallèle, des travaux sont menés en bilatéral afin de **développer le portail d'informations dédié aux outils de financement de la bio** sur le site internet de l'Agence Bio. Les présentations des organismes bancaires : Crédit Agricole, Crédit Mutuel, CIC, Banque Populaire, La Nef et Triodos, ainsi que celles de BPI France et de la SIAGI ont été mises en ligne. Ces présentations détaillent l'implication de chacun dans le développement de la bio, ainsi que les outils mis à disposition, spécifiques à la bio ou non.

LES FORUMS DE STRUCTURATION DES FILIERES



- le **21 septembre**, dans le cadre du **salon Tech&Bio**, le salon européen des techniques bio et alternatives qui se tient tous les 2 ans à **Bourg-lès-Valence, dans la Drôme**.

- le **24 octobre**, dans le cadre du **salon Natexpo**, le salon international des produits biologiques, à **Paris Nord Villepinte**.

Lors de ces Forums, des **rendez-vous personnalisés** sont proposés aux porteurs de projets bio afin d'aborder notamment la **question du financement** de ces projets :

- avec des **financeurs potentiels publics ou privés** afin de présenter un projet bio et d'échanger sur les outils de financement mobilisables au cas par cas. Etaient présents des représentants du **secteur bancaire** : du Crédit Agricole, du crédit Mutuel / CIC, de la Banque Populaire, du Crédit Coopératif, de la Nef, de Triodos, des **plateformes de financement participatif** : Miimosa, Blue Bees et Kiss Kiss Bank Bank, ainsi que d'autres organismes : BPI France, la Siagi et le réseau de correspondants TPE de la Banque de France.

- avec les chargés de mission du **pôle de structuration des filières de l'Agence Bio** afin de présenter et d'échanger sur une démarche collective de développement des filières de l'agriculture biologique, dans l'optique d'un prochain dépôt de dossier au **Fonds Avenir Bio**.

VISITES DE SITES EN LIEN AVEC LES PROGRAMMES D'ACTION EN COURS

- réunion bilan du programme **FARINE BIO EQUITABLE** porté par **BIOCER**, en partenariat avec **BIOBLEUD**, le **FOURNIL SAVEURS ET SAISONS**, **FRANCE CAKE TRADITION** et **BIOCOOP** le 9 mai. Cette journée fut l'occasion d'une **visite du site de Beaumont le Roger**, dans l'Eure, à laquelle furent conviés différents financeurs : le **Conseil Régional de Normandie** et **l'Agence de l'Eau Seine Normandie**, ainsi que la **DRAAF Normandie**.



- journée **d'inauguration** du 21 juin sur le **nouveau site industriel** de la **SARL Thomas et Biocamargue**, en partenariat avec **EKIBIO**. Cette journée fut l'occasion de visiter les installations industrielles avec l'atelier de fabrication de **galettes de riz**, l'atelier de petits conditionnements en sachets, le stockage pour produits finis conditionnés et le stockage en froid positif pour la conservation des grains.



Suite à cette journée d'inauguration, une réunion bilan a été effectuée le 11 décembre avec la **SARL Thomas et Biocamargue**. La **DRAAF Occitanie** était également présente.

- journée **d'inauguration de la nouvelle distillerie d'ESSENCIAGUA**, en Lozère (Occitanie), le 29 Juin en présence des acteurs de son financement et des élus locaux. Ce déplacement fut l'opportunité pour un point général sur les **projets bio lozériens**, incluant des visites de terrain, ainsi que d'un **bilan d'étape** sur le projet de **développement d'une filière huiles essentielles et hydrolats bio** ancrée dans le territoire.



- la réunion bilan du programme porté par **AXEREAAL BIO**, en partenariat avec **CENTRE BIO**, et **DIJON CEREALES** le 29 septembre. Cette journée fut l'occasion d'une **visite du site de Tourailles**, dans le Loir et Cher. Ce déplacement a permis de faire un point général sur les **projets de silos bio dans le bassin Sud Parisien**, ainsi qu'un **bilan d'étape** sur le projet de **renforcement du maillage territorial en installations de stockage de grains bio, en silos et à la ferme, et d'accompagnement technique des agriculteurs adhérents bio ou en conversion.**



- réunion bilan du programme porté par **INVITATION A LA FERME**, un réseau national d'éleveurs laitiers bio qui transforment à la ferme le 24 novembre. Cette journée fut l'occasion d'une **visite de l'atelier de transformation de la ferme d'Ana Soiz**, à Maure de Bretagne (35). Ce déplacement a permis de faire un **bilan de fin de programme** sur ce projet de **structuration de la filière laitière bio ayant pour but de commercialiser des produits laitiers bio à 80 km autour de chaque ferme (sauf Paris), à destination de la GMS, des magasins spécialisés et de la restauration collective.**



- colloque financé par le Fonds Avenir Bio dans le cadre du programme **HERBO BIO BIO MEDITERRANEE** le 23 novembre. Les axes d'action choisis constituent des enjeux clés pour le développement de la **filière PPAM bio française** :

- Consolider les **besoins des metteurs en marché en plantes sèches** : développer l'amont et organiser les producteurs,
- Cibler des **espèces stratégiques** en termes de **gamme** et de **priorité**,
- Établir des relations durables entre amont aval : notamment par le biais de **contrats BIOPARTENAIRE pluriannuels avec un prix minimum garanti.**



LE PÔLE COMMUNICATION

ACTIONS DE COMMUNICATION SUR L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE ET SES PRODUITS

En 2014, l'Agence Bio a obtenu un cofinancement européen pour la majorité de ses actions de communication (2015-2017). 2017 a été la dernière année de ce programme triennal d'information et de promotion.

Mis en œuvre en concertation avec les partenaires, notamment les interprofessions nationales et les relais régionaux, au sein de la Commission Communication, en cohérence avec le programme Ambition Bio 2017, ce programme a pour objectifs de **développer la consommation**, d'accroître la **notoriété du logo bio européen**, d'**élever le niveau de connaissances** des consommateurs, des relais d'opinion et de la communauté éducative, et de renforcer la **confiance générale** dans le secteur bio. L'objectif final est de contribuer au **développement le plus harmonieux possible (production et consommation) sur l'ensemble du territoire**.

Le programme de communication s'articule autour de 5 axes d'actions : relations presse, actions

L'ANNÉE 2017 EN QUELQUES MOTS :

une présence médiatique affirmée et diversifiée

- **Des temps forts** : Salon International de l'Agriculture, Biofach, Millésime Bio, l'**organisation de trois rencontres nationales**, la 18^e édition du **Printemps BIO**
- **Des retombées presse nombreuses et positives** : plus de 2 500 articles et reportages, près d'1 milliard de contacts estimés, entre 12,9 et 16,1 millions d'€ d'équivalent achat d'espaces médias ;
- **Une campagne radio impactante** générant près d'un million de contacts sur la cible RDA + 60 ans, et un **partenariat avec l'émission C à Vous** qui a permis de toucher plus d'un million de téléspectateurs par émission ;
- Une forte présence sur les réseaux sociaux (Facebook : **plus de 220 000 fans**) ; **10 100 followers sur Twitter et 1,1 million d'impressions** (fin 2017)
- **Une large diffusion d'outils d'information et de sensibilisation** pour les différents publics (kit pédagogique, kit d'animation restauration collective, plaquette pour diététiciens nutritionnistes...) ;
- **Des concours mobilisateurs** : 5^e édition des « Petits Reporters de la Bio », finale de 2^e édition des « Trophées Bio des Jeunes Chefs » et de la 1^o du « Concours Bio des Blogueurs Gourmets » ;
- **L'obtention du cofinancement européen** à l'automne 2017, pour **un nouveau programme de communication 2018-2019** !

médias, actions digitales, événements fédérateurs et outils d'information. Des actions complémentaires ont été mises en œuvre hors programme cofinancé.

ORGANISATION OU PARTICIPATION A DES EVENEMENTS FEDERATEURS



54^e édition du Salon International de l'Agriculture. L'Agence Bio et ses partenaires ont participé au Salon International de l'Agriculture à Paris, du 25 février au 5 mars 2017, avec l'animation d'un stand d'information et d'animations éco-conçu situé dans la Pavillon 4. **Plus de 170 animations grand public et 12 temps forts professionnels** ont été proposés et plus de **300 professionnels** du secteur de la Bio se sont

mobilisés pour présenter l'agriculture biologique aux **13.650 visiteurs grand public et près de 700 visiteurs professionnels** qui se sont rendus sur le stand de l'Agence Bio.

Cette édition a été marquée par la mise en avant de « Fine », une vache bio Bretonne Pie-Noir, comme égérie du salon, par le renforcement du partenariat entre l'Agence Bio et l'École de Paris des Métiers de la Table, du Tourisme et de l'Hôtellerie (EPMT), avec la présence d'apprentis sur toute la durée du salon, et par le développement sur l'appli « La Bio en Poche » d'un jeu sur la saisonnalité et du parcours bio qui permettait d'identifier les stands et les animations bio sur le salon.

La présence de l'Agence Bio au salon de l'agriculture a généré plus de 450 retombées médiatiques renforcée par une activité accrue sur les réseaux sociaux, notamment sur Facebook et Tweeter.

Une enquête qualitative menée auprès de 140 visiteurs du stand de l'Agence Bio a mis en avant son attractivité et sa convivialité (près de 100% des répondants), la qualité des animations (appréciées par 84% des répondants), son caractère informatif (77% des répondants déclarent que la visite du stand leur a donné envie de consommer bio ou d'augmenter la part de produits bio dans leur alimentation).



12^e édition du Séminaire international, le 28 février 2017, à Paris Cet événement, qui portait sur « Les consommateurs de produits bio en Europe et dans le Monde », a été introduit par Stéphane Le Foll, Ministre en charge de l'agriculture, et a permis de donner la parole à des représentants d'Allemagne, des Etats-Unis, du Pays-Bas, d'Autriche, de Belgique et du Royaume-Uni. Cette journée, à

laquelle près de 200 personnes ont participé, a été retransmise intégralement en streaming (plus de 800 visionnages). D'après l'enquête menée auprès 54 participants, 94% des personnes interrogées ont été intéressées par les thèmes abordés.



18^e édition du Printemps BIO. Ce temps fort d'information et de promotion de l'agriculture biologique s'est déroulé première quinzaine de juin 2017, dans toute la France. Il a notamment été marqué par une conférence de presse le 23 mai, à l'École Ferrandi ; une campagne radio ; le partenariat TV avec l'émission « C à Vous » sur France 5 et l'annonce des lauréats de trois concours : la 2^e édition des « Trophées Bio des Jeunes chefs », la 1^e édition du « Concours Bio des Blogueurs Gourmets » et la 4^e édition des « Petits Reporters de la Bio ». Dans le cadre du Printemps BIO, les relais régionaux coordonnent et développent des actions avec les acteurs locaux. 600 animations ont été répertoriées sur le site www.labiodes4saisons.eu et largement valorisées via les réseaux sociaux.

Rencontres nationales de la Bio, le 13 juin 2017, à Paris. Cette 10^e édition portait sur "L'introduction de produits bio en Restauration Collective et Commerciale : quels enjeux de développement ? ". Elle a réuni près de 200 participants et a été diffusée intégralement en streaming (plus de 480 visionnages). L'enquête menée auprès de 64 participants a confirmé que les interventions ont répondu aux attentes des participants (pour 92% des sondés).



Les Assises de la Bio, le 21 septembre 2017, Salon Tech&Bio, Bourg-lès-Valence. Cette 10^e édition des Assises, qui portait sur « Les défis de l'emploi dans les métiers de la Bio : comment trouver les professionnels de demain et comment les former ? », s'est tenue dans le cadre du salon Tech&Bio (20-21 septembre, dans la Drôme). Les Assises de la Bio animées par Frédéric Denhez ont rassemblé plus de 100 participants et ont été retransmises en streaming (plus de 340 visionnages). Les Assises ont été suivies par un Forum Avenir Bio et par le lancement de la 5^e édition des Trophées de l'Excellence BIO en partenariat avec le Crédit Agricole, organisés sur le stand de l'Agence Bio.



Participation à la Fête de la Gastronomie, le 22 septembre, à l'EPMT Pour la 4^e année consécutive, l'Agence Bio et l'École de Paris des Métiers de la Table se sont associées pour organiser un Banquet Bio dans le cadre de la Fête de la Gastronomie. Ce banquet, préparé et servi par les apprentis et les enseignants de l'EPMT, a rassemblé plus de 90 participants du secteur de la

gastronomie. Il a été renforcé par une opération self bio permettant à l'ensemble des élèves et enseignants de l'école d'avoir un menu 100% bio à cette occasion.

Participation à la Semaine du Goût, du 9 au 15 octobre 2017 à l'EPMT L'Agence Bio s'est associée pour la première fois à l'événement professionnel « La Rencontre des Chefs de Demain » (6^e édition)



organisé les 11 & 12 octobre 2017 à l'Ecole de Paris des Métiers de la Table. La Bio a été mise à l'honneur lors des débats, des ateliers et les participants ont bénéficié d'un repas intégralement bio. Cette opération a permis de sensibiliser 400 apprentis en provenance de 10 lycées hôteliers répartis dans toute la France, les formateurs et les apprentis de l'EPMT ainsi que des personnalités de la restauration participant au comité de pilotage.

Salon Natexpo, du 22 au 24 octobre 2017, à Paris Nord Villepinte L'Agence Bio a répondu aux questions des visiteurs professionnels sur son stand et a organisé un Forum Structuration de filières le mardi 24 octobre, avec des entretiens personnalisés entre porteurs de projets et acteurs du financement publics et privés.

Participation à d'autres événements hors programme cofinancé par l'Union européenne. Comme les années précédentes, l'Agence Bio a participé au salon Millésime Bio à Montpellier, du 30 janvier au 1^{er} février, avec une intervention lors de la conférence sur le marché des vins bio. L'Agence Bio a également participé au salon Biofach, du 15 au 18 février 2017 à Nuremberg, avec notamment une intervention lors de la conférence « The European Market for Organic Food » pour présenter la dynamique de développement du marché des produits biologiques en France aux côtés d'autres pays européens.

L'Agence Bio participe et intervient régulièrement sur de nombreux événements de portée nationale ou internationale (Fête du pain, MedFEL, Fêtes de la Bio régionales, Victoire des cantines rebelles, salon Marjolaine, Salon Vinibio,...)

DES RELATIONS PRESSE TOUT AU LONG DE L'ANNEE

L'année 2017 a été rythmée par la réalisation et la diffusion soutenue de communiqués et dossiers de presse, remis de façon ciblée à un panel de 550 à 700 journalistes.

Ces actions ont permis à la Bio et ses partenaires d'être présents dans les médias français tout au long de l'année et de générer plus de 2 500 retombées médiatiques.

Le service de presse au quotidien comprend également de la veille, du conseil stratégique et de la prévention de crise.

2 510 articles et reportages ont été consacrés aux messages délivrés pendant les conférences et dans les documents presse

12 985 citations des actualités de l'Agence Bio, chiffres clés...

Valeur estimative entre **12 933 185 €** et **16 166 481 €** (équivalent achat espace)

Audience estimée **954 737 000 contacts**

Trois conférences de presse ont été organisées en 2017. Elles ont rassemblé chacune entre 40 et 50 journalistes et ont généré de nombreux articles et reportages positifs dans les médias.

- **21 février 2017** : « *La Bio change d'échelle en préservant ses fondamentaux !* »

- **23 mai 2017** : « *PRINTEMPS BIO 2017 : l'Agriculture Biologique confirme son développement en France : une bonne nouvelle pour l'emploi !* »
- **15 septembre 2017** : « *L'Agriculture Bio séduit de plus en plus de consommateurs et doit relever le défi de la croissance* »



Les informations diffusées lors de ces conférences sont largement valorisées via les réseaux sociaux.

Les dossiers et communiqués de presse peuvent être téléchargés sur le site Internet de l'Agence Bio.

UNE CAMPAGNE MEDIA ET DIGITALE PUISSANTE

Forte présence de l'Agence Bio sur les réseaux sociaux



Agriculture/BIO : une page dynamique et participative avec **220 775 fans**, près de **400 publications** durant l'année avec un taux d'engagement élevé moyen de 4,6%.



@agriculturebio + @leblogdelabio
Plus de 10 100 followers, 480 tweets générant **1,1 million d'impressions**.

L'Agence Bio était également présente sur le Blog de la Bio, Pinterest, Instagram et Youtube.

Partenariat TV et campagne radio

« **La Bio s'invite à la table de C à Vous** » : chaque soir pendant deux semaines du 13 au 16 juin et du 2 au 6 octobre et le 9 octobre, un chef cuisinier a préparé un plat et dessert en direct durant l'émission. En termes d'audiences, l'émission a rassemblé une moyenne de **1 million de téléspectateurs sur chaque émission**, soit un total de plus de **11 millions de contacts sur l'ensemble des 2 semaines de diffusion**. Un partenariat amplifié par une visibilité importante sur les réseaux sociaux de l'Agence Bio, notamment Facebook et Twitter.

Une campagne radio puissante au printemps et à l'automne

- Du 1 au 3 juin et du 8 au 10 juin 2017



- Du 21 au 23 septembre et du 28 au 30 septembre



Au total, près de 500 spots radio de 20 secondes ont été diffusés sur l'ensemble des 2 vagues en amont des actes d'achat du week-end, avec près de 100 millions de contacts sur la cible responsables des achats < 60 ans. En complément, une opération spéciale sur RTL avec des intégrations éditoriales durant un mois a été menée à l'automne. Un post test a mis en avant l'impact positif de cette campagne auprès des consommateurs.

L'application « **La Bio en Poche** », propose de géolocaliser, où que l'on soit, des lieux de vente, restaurants bio et événements bio. L'appli est reliée à l'annuaire de l'Agence Bio qui rassemble notamment les opérateurs notifiés pratiquant la vente directe en France, ainsi qu'au site www.labiodes4saisons.eu pour la partie agenda événementiel. Elle permet d'avoir accès à toute l'actu de la Bio en direct grâce aux réseaux sociaux, de découvrir une centaine de recettes bio de saison et un espace ludo-pédagogique pour sensibiliser les enfants à la Bio. Près de 11 000 utilisateurs ont été enregistrés sur Google Play et sur iOS en 2017.



La Bio des 4 saisons : des événements toute l'année. La plateforme www.labiodes4saisons.eu permet de trouver les animations partout en France pendant le Printemps BIO et tout au long de l'année. Elle est coanimée par l'Agence Bio et les relais régionaux, ainsi que par l'ensemble des acteurs de la Bio qui ont la possibilité de proposer directement des animations via un formulaire en ligne. 800 animations ont été inscrites en 2017 avec un pic lors du Printemps BIO (près de 600).

ACTIONS D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION

5^e édition du concours « Les Petits Reporters de la Bio »

Ce concours invitait les classes du CE1 au CM2 et groupes d'élèves d'activités périscolaires à créer un journal (2 pages A4 recto verso) sur l'agriculture biologique. Le jury s'est tenu le 10 mai 2017. Parmi les 28 candidatures réparties dans 10 régions, 2 classes ont reçu le 1er prix (atelier culinaire bio animé par un cuisinier) : une classe de CE1 de l'école du Sacré Cœur Sailly sur la Lys à SAINT- VENANT (62) pour « Les Ch'tis font leur Bio ! » et une classe de CE1 – CE2 de l'école Agrippa d'Aubigné à Niort (79) pour leur journal « **Les P'tits reporters du Bio** ». 16 autres classes ou ateliers périscolaires ont remporté un goûter bio (2^e prix), une mention spéciale a été décernée.



Près de 3 000 kits d'animation en restauration scolaire ont été diffusés pour sensibiliser les enfants et le personnel des restaurants.



5 000 kits pédagogiques « Expliquer l'agriculture bio aux enfants » ont été diffusés auprès d'enseignants et animateurs périscolaires, pour faire découvrir l'agriculture biologique aux élèves du CE2 au CM2 (8 fiches d'activités, 3 posters et un guide d'animation). Le kit est également téléchargeable sur le site Internet de l'Agence Bio. Ces outils ont été diffusés suite à des e-mailings (commandes en ligne), ainsi que via les relais régionaux, la Ligue de l'Enseignement et les partenaires de l'Agence Bio.

Deux concours de cuisine pour sensibiliser les jeunes chefs et les blogueurs gourmets. « Les Trophées Bio des Jeunes Chefs » et le « Concours Bio des Blogueurs Gourmets » invitaient les candidats à créer la recette d'un plat principal bio sur le thème « La cuisine bio des régions de France ». Trois jeunes chefs et trois blogueurs ont été sélectionnés en finale et invités à réaliser leur recette à Paris en mai 2017.



Des outils de sensibilisation diffusés tout au long de l'année. Les supports de communication (affiches, guirlandes, dépliants, cartes postales...), conçus autour de la signature « Manger Bio, le bon calcul », ont été utilisés tout au long de l'année, notamment lors de salons et dans le cadre du Printemps BIO. L'ensemble des outils développés est disponible sur le Kiosque Bio (www.agencebio.org/lekiosquebio) pour permettre aux partenaires de les imprimer directement en fonction de leurs besoins, sous réserve du respect de la charte d'utilisation.

Nouvelles plaquettes 2017 :

« Les produits bio : pour une alimentation de qualité, dans le respect de l'environnement », diffusée auprès de 8 000 professionnels de la nutrition-santé

« Des produits bio chez les artisans-commerçants, c'est possible »

AUTRES ACTIONS DE COMMUNICATION

Gestion de la marque AB à des fins de communication. Toutes les demandes portant sur le logo AB de communication font l'objet d'un enregistrement.



Mise à disposition permanente d'informations sur l'agriculture biologique sur le site agencebio.org (chiffres clés de la Bio en France et dans le monde, données par commune et département, documents diffusés lors des événements, dossiers et communiqués de presse, argumentaires et

outils d'informations, actualités et rendez-vous de la Bio, pages réglementation et contrôles, pages restauration collective et commerciale, actualisation Kiosque Bio, annuaire officiel des opérateurs en agriculture biologique.

Partenariat avec Biolinéaires, poursuivi en 2017. L'Agence Bio dispose d'une page d'actualités dans le magazine (parution tous les 2 mois) afin de valoriser les temps forts de l'ensemble de la filière.

Participation aux commissions bio des interprofessions (CNIEL, INTERBEV, INTERCEREALES, Terres Univia, comité bio d'Interfel et du CNIPT). L'Agence Bio apporte un éclairage sur les programmes de communication, les données de la filière et le Fonds Avenir Bio.

Communication vers les partenaires et les relais régionaux. L'Agence Bio met à disposition, via Intranet, des documents de travail ou techniques et informe tout au long de l'année les relais régionaux et la Commission Communication de ses activités et des événements majeurs. Le comité de suivi Agence Bio/Union européenne, relatif au programme de communication cofinancé par l'Union européenne, s'est tenu le 13 octobre 2017.

Préparation d'un nouveau programme de communication pour 2018-2019, avec cofinancement européen. Suite au lancement d'un appel d'offres en décembre 2016, l'Agence Bio a sélectionné trois agences de communication et monté un nouveau programme de communication pour 2018-2019, avec demande de cofinancement européen : le programme LET'S BOOM (Let's Bring Out the Organic Market). Ce programme a obtenu le cofinancement européen à l'automne 2017 et débutera début 2018.

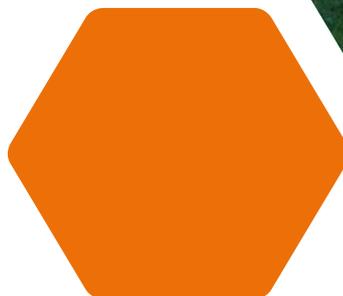
L'année 2018 s'ouvre sur les perspectives à forts enjeux pour le secteur de la Bio :

- Le démarrage du chantier de construction du nouveau Système d'Information de l'agriculture biologique et de ses produits
- Le lancement des travaux de concertation du plan Ambition Bio à l'horizon 2022 et les objectifs ambitieux affichés par le gouvernement, notamment de 15% de SAU en Bio et 20% d'aliments Bio en restauration collective
- Le doublement annoncé du Fonds Avenir Bio qui va passer de 4 à 8 M€ et permettra de mieux accompagner les porteurs de projets présentant des investissements ambitieux et structurants pour la filière
- Les travaux de concertation pour l'écriture du COP de l'Agence Bio qui doivent être finalisés pour la fin de l'année
- La préparation de la réponse à un Appel à Projets européen, multi pays pour poursuivre et renforcer avec les moyens nécessaires nos actions de communication au service de la filière tout entière.



NOTES

A series of horizontal dotted lines for writing notes, spanning the width of the page below the 'NOTES' header.



**AGENCE FRANÇAISE POUR LE DÉVELOPPEMENT
ET LA PROMOTION DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE**

6 rue Lavoisier 93100 MONTREUIL
Tél : 01 48 70 48 30 – Fax : 01 48 70 48 45

www.agencebio.org

